

Commission

Égalité

Femmes

Hommes

dans les arts de la rue

Activités 2019-2023

FéRue, Fédération des Arts de
la Rue en Île-de-France
coordination@ferue.org
06.30.23.98.81



AuRA, Fédération des
Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes
coordination@fede-rue-aura.fr
06.50.24.13.28



Grand'Rue, Fédération des Arts de la Rue
en Nouvelle-Aquitaine
fedegrandrue@gmail.com



Ministère de la République, Fédération des
Arts de la Rue en Normandie
ministeredelaruepublique@gmail.com



Pôle Nord, Fédération des Arts de la Rue
des Hauts de France
federation.polenord@gmail.com



Fédération Nationale des Arts de la Rue
clementine@federationartsdelarue.org



SOMMAIRE

- 1 - PRESENTATION DE LA COMMISSION . p.1**
 - 1.1 Genèse
 - 1.2 Objectifs et axes de travail
 - 1.3 Organisation et membres
 - 1.4 Partenaires
 - 1.5 Fonds mutualisé

- 2 - ACTIONS MENÉES ET À VENIR . p.4**
 - 2.1 Bilan 2019 .p.4
 - 2.2 Bilan 2020 .p.6
 - 2.3 Bilan 2021 .p.7
 - 2.4 Bilan et perspectives 2022-2023 .p.8

- 3 - OUTILS MUTUALISÉS . p.11**
 - 3.1 Nextcloud et plateforme publique
 - 3.2 Groupe Facebook
 - 3.3 Base de données du genre des compagnies
 - 3.4 Liste de diffusion
 - 3.5 Méthodologie d'enquête

- 4 - BUDGET . p.12**

- 5 - BILAN GÉNÉRAL . p.13**

- 6 - PARTENAIRES DES FÉDÉRATIONS . p.14**

1 - PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

1.1 Genèse

En 2019, les fédérations Grand'Rue et AURA ont mené leurs premières enquêtes de l'égalité Femmes-Hommes sur leur territoire.

De ces premiers échanges concernant notamment l'application d'une méthodologie commune, est née l'envie et la nécessité de mettre en place un chantier transversal dans nos fédérations régionales.

Une première rencontre thématique « Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels » a été tenue lors de l'Université Buissonnière de Limoges en février 2019. Une trentaine de personnes issues de différentes fédérations régionales ont participé à ce temps confirmant l'urgence de s'emparer de ce sujet. La commission inter-régionale est née lors de ce temps.

La FéRue (Île-de-France) l'a rejoint à ce moment, le Ministère de la République (Normandie) participe quant à elle depuis 2020 et le Pôle Nord, fédération des Hauts-de-France en 2022.

1.2 Objectifs et axes de travail

Désormais forte de 6 fédérations régionales, la commission s'est donnée pour objectif principal de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux postes à responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. Elle entend déconstruire les représentations genrées, tant dans l'expression artistique que dans l'organisation du travail. Elle souhaite valoriser la création féminine dans son champ artistique, influencer sur les politiques publiques, œuvrer à une juste répartition des subsides, améliorer la capacité d'agir sur les parcours professionnels à travers la baisse des inégalités et la mise en place de nouvelles pratiques.

La commission se donne 6 axes de travail :

- 1 – faire un état des lieux qualitatif et chiffré : s'observer, se compter
- 2 – influencer et se faire entendre pour plus d'équité : pédagogie et lobbying auprès de l'État, des collectivités, des organisations sociales et structures organisant la profession.
- 3 – sensibiliser et communiquer : publier chiffres et rapports, campagnes sur les réseaux sociaux, être présent·e·s aux rencontres professionnelles, mutualiser nos approches entre réseaux.
- 4 – mettre en place une veille sur les questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers.
- 5 – militer et agir auprès des professionnel·le·s comme des publics : actions sur les festivals Arts de la Rue et temps forts des fédérations.
- 6 – se former : se donner des outils concrets et augmenter les compétences pour lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel et pour permettre aux femmes de briser le plafond de verre.

1.3 Organisation et membres

Nous sommes organisé·e-s en 2 entités : le comité de pilotage (COPIL) et la commission.

• COPIL

Sont membres du COPIL, 6 fédérations. Le COPIL propose les axes de travail, les actions, coordonne les propositions et vote l'utilisation du fonds mutualisé.

Les fédérations sont représentées par des membres physiques qui rendent compte des avancées de la commission à leur conseil d'administration respectif.

Les représentant·e-s des fédérations sont :

Grand'Rue : Françoise Guillaumond, David Cappellazzo

Ministère de la République : Laure Brouillard

FéRue : Guillemette Ferrié-Rey, Camille Cheminet, Charlène Helleboid

AURA : Nathalie Veillet, Fanny Guihard

Fédé Nat: Judith Pavard, Laetitia Lafforgue, Clémentine Maniguet

Pôle Nord : en cours de mandatement

Chaque fédération dispose d'1 voix lors des votes et ce, quelque soit le nombre de personnes la représentant au sein du COPIL.

• Commission

Depuis le début de la commission, nous proposons aux personnes intéressées de rejoindre la liste de diffusion et de se positionner sur un ou plusieurs axes de travail.

À ce jour, nous comptons environ 70 contacts rencontrés lors des différents ateliers organisés.

Nous leur communiquons :

- les dates et lieux des rencontres et actions
- les compte-rendus
- les enquêtes réalisées

Les membres de la commission ne sont pas toutes et tous adhérent·e-s à leur fédération néanmoins, nous avons constaté que ce chantier peut être un levier pour de nouvelles adhésions.

1.4 Partenaires

La commission a pour partenaire privilégié la **Fédération Nationale** des Arts de la rue qui soutient la démarche au moyen d'une participation au fonds mutualisé afin de permettre aux fédérations régionales qui n'en auraient pas les moyens, de rejoindre la commission.

Notre travail est soutenu par **Agnès Saal, Haut-fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations** auprès du secrétaire général du ministère de la culture. Si il s'agit pour le moment essentiellement d'un partenariat basé sur l'échange, elle pourrait soutenir financièrement certains axes de travail.

Les **CNAREP** sont aussi associés au niveau du comptage. Nous leur avons transmis un tableur de statistiques du genre des compagnies accueillies et soutenues afin de nous faciliter le comptage. De plus, certains CNAREP sont aussi associés à l'accueil de temps de rencontres.

Nous avons entamé les échanges pour travailler en synergie avec d'autres chargé-e-s de mission Égalité Femmes-Hommes de différentes structures (**UFISC, FEDELIMA**).

Enfin, nous échangeons avec les réseaux militants du **Mouvement HF** et ses relais en région (**HF**) et des **Tenaces** qui nous font bénéficier de leur expérience et de leurs réseaux.

Partenaires sur projets spécifiques

Sur le dossier « Ressources Vivantes du matrimoine artistique des arts de la rue » (voir p.9), **Artcena** soutient notre initiative en mettant à disposition sa plateforme de ressources.

1.5 Fonds mutualisé

Afin de financer la commission et ses actions, il a été décidé la création d'un fonds mutualisé.

Les fédérations Grand'Rue, AURA, FéRue et Nationale ont voté une participation financière à celui-ci.

Ce fonds est centralisé dans une fédération (Grand'Rue) et donne lieu à la rédaction d'une convention de mutualisation précisant la gouvernance de celui-ci.

Le budget est à lire en page 12.

2 - ACTIONS MENÉES ET À VENIR

2.1 Bilan 2019

Janvier 2019 – Enquêtes des fédérations Grand’rue et AuRA

Une première enquête avait été produite en 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes avec HF, celle-ci portait sur les programmations des principaux festivals (Les Invites de Villeurbanne, Vivacité, Châlon dans la rue et le Festival d’Aurillac).

En 2019, les fédérations Grand’Rue et AuRA avaient la volonté de procéder aux comptages du genre des responsables artistiques des compagnies conventionnées, subventionnées et des programmations des festivals en région Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. En prenant contact sur le sujet, ces 2 fédérations ont pensé et adopté une méthodologie d’enquête commune.

LIRE LA
MÉTHODOLOGIE

LIRE LES
ENQUÊTES

Ces premiers chiffres obtenus ont été utilisés pour la création de bâches exposées au festival d’Aurillac.

Février 2019 – Université Buissonnière de Limoges

Atelier "Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels" et constitution de la commission inter-régionale

Rencontres avec Agnès Saal, Haut-commissaire à l'égalité et à la diversité

Ces rencontres ont été initiées par Fanny Vrinat, avec sa triple casquette d’adhérente à la fédé AURA, à l’association HF et artiste de cirque.

Sont membres de ce groupe de travail : Fanny Vrinat; Nathalie Veillet metteuse en scène de la compagnie Là Hors de, membre des CA des fédérations AURA et nationale; Françoise Guillaumond, metteuse en scène de la compagnie La baleine Cargo, membre de Grand’Rue; Yannis Jean, secrétaire général du SCC; Marion Guyez, maîtresse de conférences en cirque et recherche-crédation, co-directrice de la compagnie d’Elles, co-fondatrice du collectif «Les Tenaces»; Sophie Lascombes, danseuse, artiste de cirque, cascadeuse, enseignante pédagogue en danse et acrobatie aérienne, membre du jury pour le Diplôme d’État de professeur·e du cirque, membre du CA du Collectif Féministe Contre le Viol / Viol Femmes Informations.

Ces réunions ont pour but d’échanger sur les spécificités des femmes artistes de cirque et des arts de la rue.

Mai 2019 – Risques et pénibilité

Octobre 2019 – Examen des régimes indemnitaires des professions culturelles

Juin 2019 – Festival Vivacité – Sotteville-lès-Rouen

Atelier « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la rue ? »

- Diffusion des enquêtes 2019 de Grand'Rue et AURA
- Constitution d'un groupe d'organisation
- Mise en place de la liste de diffusion
- Premiers échanges sur une action à mener à Aurillac
- Création d'un groupe Facebook pour diffuser l'information

Juillet 2019 – Chalon dans la rue – Chalon sur Saône

Atelier « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la rue ? »

- Diffusion des enquêtes 2019 de Grand'Rue et AURA
- Conception de l'action à Aurillac
- Conception de bâches de sensibilisation à diffuser sur les festivals

Août 2019 – Festival international des Arts de la rue – Aurillac

• Action lors de l'inauguration

Cette action a été proposée avec la complicité du festival et des 3 Points de suspension. Nous avons entamé une procession accompagnée en musique et masqué du visage du « bonhomme » du festival. Placé·e·s en ligne devant l'Hôtel de Ville, les participant·e·s ont retourné le masque faisant apparaître le symbole ♀.

Ensuite, la banderole « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la rue ? Sortons les chiffres ! » a été déployée sur la façade. Les tracts des enquêtes Grand'rue et AURA ont été distribués au public.

• Exposition des bâches

Afin de sensibiliser le public et les professionnel·le·s, nous avons produit des bâches d'exposition reprenant des phrases « chocs » couramment entendues quand il s'agit de la création artistique des femmes. Elles ont été exposées à l'espace professionnel du festival d'Aurillac. Puis celles-ci ont été exposées aux festivals Arto de Ramonville, aux Expressifs de Poitiers et à Fête le Pont de La Rochelle.

• 24 août – Atelier Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue ?

Nous sommes revenu·e·s lors de cette rencontre sur l'action de l'inauguration et sur son traitement médiatique qui nous a conduit à rédiger un droit de réponse au journal La Montagne. Un sous-groupe a rédigé un droit de réponse.

Nous avons affiné l'organisation de la commission en proposant 3 axes de travail :

- Actions
- Comptages
- Accompagnement juridique et harcèlement

Nous avons aussi discuté de l'opportunité d'organiser des temps lors de la prochaine inter-régionale.

**VOIR LES
BÂCHES**

**LIRE LE
COMMUNIQUÉ**

Octobre 2019 – Inter-régionale des fédérations des Arts de la Rue – Paris

Nous avons organisés 3 ateliers :

- Comptage : réflexion autour de la méthodologie et indicateurs à compter.

Une base de données du genre des responsabilités artistiques a été créée pour aider à compter.

Celle-ci compte à ce jour 798 compagnies référencées.

- Communication interne et externe ou comment travailler ensemble et de façon plus efficace ?

De cet atelier sont ressorties les propositions suivantes :

- Journées de travail communes entre les coordinatrices dans l'idée de partager les chantiers, les méthodologies, etc. Cette proposition a été mise en application dès le mois de décembre.

- Écrire des résumés des chantiers
- Avoir des référent·e·s dans les fédérations en binôme
- Mettre en place des outils mutualisés

- Actions

Proposition est faite de travailler une terminologie à intégrer au kit de campagne et de préparer une action pour les festivals de Sotteville, Chalon et Aurillac. La Fêrue a aussi proposé que la commission mette en place une action lors de Rue Libre.

Enfin, lors du temps de restitution commun des ateliers, de nouveaux axes de travail ont été proposés :

- Accompagnement juridique à réfléchir avec le SCC et le mouvement HF.
- Lobbying auprès des institutions
- Veille recherche et expertise

2.2 Bilan 2020

LIRE LE COURRIER

Janvier 2020 – Courrier de sensibilisation envoyés aux programmeur·trice·s

LIRE LE COMPTE-RENDU

Février 2020 – Rencontre « Quel matrimoine pour les Arts de la Rue ? » – Universités Buissonnières de Nancy

LIRE LES COMPTE-RENDUS

Rencontres avec Agnès Saal, Haut-commissaire à l'égalité et à la diversité

Dans la continuité des rencontres de 2019, la groupe de travail a de nouveau rencontré Agnès Saal en mars 2020 pour aborder la question des Violences sexistes et sexuelles.

Etaient prévus en 2020 :

- Formation des membres du COPIL à l'accompagnement des victimes
- Rencontres avec les réseaux féministes
- Préparation des actions sur les festivals d'été
- Des actions et rencontres importantes devaient être proposées lors des festivals estivaux

Certaines de ses actions ont été reportées en 2021.

Malgré la situation de crise, nous avons continué à organiser des réunions ouvertes en visio aux participant.e.s de la commission. Une réunion a eu lieu le 3 décembre 2020. Elle a permis d'expliquer de nouveau le fonctionnement de cette commission, de faire connaître notre travail et de recenser des nouvelles personnes qui souhaitent aider au travail des chantiers en cours.

2.3 Bilan 2021

Publication de l'Enquête de l'Égalité Femmes-Hommes

Les chiffres bien que fastidieux à obtenir sont un des premiers outils de sensibilisation.

Afin qu'ils soient exploitables et comparables, nous avons mis en place une méthodologie commune et partagée entre nos fédérations.

Ce travail méthodologique a permis la publication de l'enquête en mars en 2021 "Égalité Femmes - Hommes dans les Arts de la Rue ? Sortons les chiffres 2019 !" regroupant des données nationales et régionales.

LIRE L'ENQUÊTE

Table-ronde Pop Mind

Proposée dans le cadre de Pop Mind organisé par l'UFISC, le 6 octobre 2021, la table-ronde "Collectifs et réseaux: à quand l'égalité?" a rassemblé une cinquantaine de personnes. Les différent.e.s intervenant.e.s invité.e.s (Emmanuelle Lauer, présidente du réseau arts plastiques Devenir.art; Jean-Baptiste Réblé, chargé de mission Métiers Culture et coordinateur du dispositif musiques actuelles de mentorat Affranchies; Marie Ponthieux, chargée de communication et d'animation territoriale au RIF; Charlène Helleboid, coordinatrice de la fédération des arts de la rue Île-de-France; Cécile Offroy, sociologue et maîtresse de conférence Sorbonne paris Nord) ont présenté leurs différents chantiers pensés pour avancer sur les questions d'égalité femmes-hommes, de diversité, d'inclusion et d'intersectionnalité.

Université Buissonnière d'Hendaye

Lors de l'atelier de cette UB, des témoignages anonymisés relatifs aux comportements sexistes rencontrés dans notre milieu professionnel ont été récoltés et lus en public. Ils devraient intégrer une publication de #MeeTooThéâtre.

Forum Entreprendre dans la culture - Lyon

À l'invitation de Pôle Emploi, deux représentantes de la commission et

de leurs fédérations (AuRA et FéRue) ont participé à la table-ronde "Égalité Femmes-Hommes : quels dispositifs pour briser le plafond de verre?". Elles ont pu présenter la commission et le projet de formation (voir page 9).

2.4 Bilan et perspectives 2022-2023

Formation Accueil des victimes de violences

Réalisée en 2022, cette formation était destinée aux membres du comité de pilotage de la commission interrégionale. Elle a eu pour objectif de mieux les préparer à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes victimes. Elle était assurée par Sophie Lascombes du Collectif Féministe Contre le Viol.

Pour la mise en place de cette formation, la FéRue a bénéficié du soutien de la DRAJES Île-de-France via l'appel à projets du Fonds de développement de la vie associative - Formation des bénévoles.

La commission Égalité envisage de rédiger des fiches-process pour l'accueil de la parole et la réorientation vers les centres d'écoute et de prise en charge des victimes. Aussi, il est prévu de rédiger une charte à destination des festivals, événements et lieux de proximité (résidences) dans ce même objectif de meilleure prise en charge des victimes.

Nouvelle édition de l'enquête

Suite à la publication de l'enquête « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue ? Sortons les chiffres ! » portant sur les données 2019, la commission lance en 2022 une nouvelle enquête avec deux objectifs :

- . observer l'évolution des tendances entre 2019 et 2021. Il nous semble d'autant plus important de surveiller cette évolution qu'entre temps, la crise sanitaire a eu de fortes conséquences sur les productions et les programmations (au détriment ou au profit d'une meilleure représentation féminine dans le secteur ?)

- . intégrer les données de la région Hauts-de-France, grâce à l'entrée de la fédération Pôle Nord dans la commission.

Dans cette publication seront donc étudiées les mêmes données que dans la précédente, cette fois-ci sur l'année 2021 .

Données régionales AURA, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France et Normandie :

- . la part des femmes responsables artistiques de compagnies dans les régions concernées

- . la répartition des subventions DRAC

- . la répartition des subventions des Conseils Régionaux

- . la part des femmes dans les festivals Arts de la Rue (proportion de femmes programmatrices, proportion de spectacles portés par des femmes dans les programmations)

Données nationales :

- . la présence des femmes dans les CNAREP : postes de direction, programmation en festivals, compagnies soutenues (aides à la

production, accueils en résidence...)

. la part des femmes dans les festivals Arts de la Rue d'envergure nationale

Afin d'intégrer de nouvelles fédérations à ce travail de comptage, un temps de formation sera mis en place pour présenter le travail de la commission et former à l'utilisation des outils de comptage.

Le comptage sera effectué entre mars et septembre 2022, pour une publication des résultats à l'automne 2022.

La mise en page de la publication sera confiée à un.e graphiste, afin de mettre en valeur les résultats.

Ce document a vocation à être envoyé aux tutelles, festivals, CNAREP, mais aussi exposé lors de rassemblements : Universités Buissonnières, festivals, rencontres pros...

Formation Brisons le Plafond de verre

En 2021, un expert en formation (Philippe Fabre) a rédigé une maquette de formation avec les membres de la commission, établie selon les objectifs suivants :

. de confirmer/valider et acquérir les compétences et les connaissances pour diriger un établissement ou un festival dédié aux arts de la rue

. d'identifier les démarches et s'appropriier les techniques et les attitudes pour présenter et soutenir efficacement leur candidature à ce type structure

. de commencer à préparer leur prise de fonction et la mise en oeuvre de leur projet.

En 2022, cette maquette sera soumise à l'AFDAS pour une prise en charge de son coût pour les stagiaires. Ensuite, il s'agira de prendre attache auprès des différent.e.s intervenant.e.s pressenti.e.s. Superstrat en tant qu'organisme de formation agréé en sera la structure porteuse.

Le COPIL a voté la prise en charge sur le fonds mutualisé de la rédaction de la maquette.

Le fonds devrait être de nouveau sollicité en 2023 pour l'évaluation de la formation.

Partenaires : CNAREP L'usine de Tournefeuille, Les Ateliers Frappaz CNAREP de Villeurbanne, Superstrat.

Ressources vivantes du matrimoine artistique des arts de la rue

Ce projet est déposé en 2021 dans le cadre de l'appel à projet Recherche du Ministère de la Culture. Il est porté par la Fédé AURA.

Cette recherche participera à la construction d'un début de fonds de ressources et de réflexions inédites pour le Matrimoine des Arts de la Rue et dans l'Espace Public.

Nous avons amorcé ce travail par une dizaine de longues interviews vidéo de directrices artistiques de différents âges, à différentes étapes de leur carrière et usant de disciplines esthétiques différentes (cirque,

LIRE LE PROJET
COMPLET

VOIR LES
TEASER

théâtre, travail de territoire, transdisciplinarité etc.) à l'image des spectacles des Arts de la Rue. Le but est de démarrer une collection de portraits vidéo qui serviront de support de réflexions et de matière à analyses scientifiques. De ces contenus, deux chercheuses travailleront à les analyser selon leur objet de recherche. Ainsi, Sophie Denave, sociologue envisage de révéler les conditions sociales des possibilités des parcours professionnels des directrices artistiques dans le champ des arts de la rue. Pour sa part, Corinne Luxembourg, géographe analysera le rapport des femmes créatrices à l'espace public. Elle interrogera ce que le rapport genre/espace public fait au rapport espace public/performance artistique.

Les tournages des 10 premiers interviews ont eu lieu en janvier 2022 aux Ateliers Frappaz.

La commission a été sollicitée pour établir la première liste des créatrices. Elle a aussi participé financièrement au projet.

La commission sera sollicitée en 2022 ou 2023 pour organiser un temps de restitution de ce projet.

Les fédérations la composant sont encouragées à être attentives à leurs appels à projet locaux concernant la mémoire, l'égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations... afin de continuer à abonder ce fonds de ressources.

La fédé AuRA a répondu à un nouvel appel à projet de la métropole de Lyon pour ajouter 10 portraits à la première série.

Partenaires : Artcena, Supertstrat, Mouvement HF, Compagnie Là Hors de, Centre Max Weber (Université Lyon 2) via Sophie Denave, chercheuse en sociologie, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette via Corinne Luxembourg, chercheuse en géographie, les Ateliers Frappaz, TukTuk production.

Graphisme

En 2022, nous allons solliciter une graphiste pour remettre en page l'enquête et créer des supports d'exposition pour celle-ci afin de la présenter sur les différents festivals 2022.

Aussi, la charte graphique de l'ensemble de nos supports de communication devrait être harmonisée à partir de ce travail.

Rencontres

La commission organisera des temps de rencontres lors des festivals estivaux. Le premier temps est prévu au festival Les Turbulentes (28, 29 avril – 1er mai), s'en suivront Vivacité, Chalon-sur-Saône dans la rue et Aurillac.

Aussi, après 2 années de réunions en visio-conférence, le COPIL se réunira en présenciel au moins 2 fois dans l'année.

Il est important que la commission puisse proposer des temps de rencontres sur les différents temps associatifs des fédérations des arts de la rue : Inter-régionales et Universités Buissonnières.

3 - OUTILS MUTUALISÉS

3.1 Nextcloud et plateforme publique

La Fédération Nationale a mis en place lors de la crise sanitaire un espace dématérialisé permettant l'accès aux documents rédigés, aux ressources, ...

Un dossier Égalité Femmes-Hommes y a été créé. Ainsi, les membres du COPIL peuvent y centraliser les documents partagés et de travail afin d'assurer la co-construction et la mémoire des actions réalisées.

D'autre part, une plateforme publique est désormais disponible. Les documents qui y sont enregistrés sont diffusables. Un agenda y est aussi accessible ainsi qu'un espace boîte à idées.

Les documents cités dans ce rapport d'activités peuvent y être retrouvés.

ALLER À LA
PLATEFORME

3.2 Groupe Facebook

Nous avons mis en place un groupe facebook nous permettant de communiquer plus facilement et de toucher des personnes en dehors des fédérations des Arts de la Rue. Le groupe «Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue ?» est suivi par 200 personnes qui peuvent si elles le souhaitent rejoindre la commission à tout moment.

REJOINDRE LE
GROUPE

3.4 Liste de diffusion

Pour centraliser les contacts, les informer, les orienter sur les chantiers. Elle compte aujourd'hui 70 contacts ayant exprimé le souhait d'être informé·e·s.

VOIR
MÉTHODOLOGIE

3.5 Méthodologie d'enquête

Pour bien commencer à compter.

- **Modèle de tableur compagnies**

Pour compter les compagnies, les soutiens des DRAC et des conseils régionaux.

- **Modèle de tableur festivals**

Pour compter les programmations.

- **Modèle de tableur CNAREP**

À remplir par les CNAREP.

3.3 Base de données du genre des compagnies des Arts de la rue

Pour compter en un clin d'oeil.

VOIR LA BASE
DE DONNÉES

4 - BUDGET GÉNÉRAL

CHARGES			PRODUITS		
	Dépensés	À venir		Votés	À voter
Les enquêtes			Fonds Mutualisé 2020		
. Impressions	206	500	. Grand'Rue	1000	
Communication			. AURA	2000	
. Graphisme		2000	. Fédé Nat	2000	
Formations			Fonds Mutualisé 2021		
. Maquette Briser le plafond de verre	2000		. Férie (dont report de la participation 2020)	2000	
. Evaluation Formation Plafond de verre (2023)		2000	. Grand'Rue	2000	
Matrimoine			. AURA	2000	
. Participation au projet 22	1900		. Fédé Nat	1000	
. Restitution 22/23		2000	Fonds Mutualisé 2022		
Réunions et Rencontres			. Férie		1000
. Déplacements et receptions	554		. Grand'Rue		1000
. Universités Buissonnières 21	24		. AURA		1000
. Universités Buissonnières 22		500	. Fédé Nat		1000
. Festivals 22		2000			
. Réunions COPIL 22		1500			
. Inter-régionales 22		500			
SOUS-TOTAL	4684	11000	SOUS-TOTAL	12000	4000

TOTAL DÉPENSES

15 684

TOTAL RECETTES

16 000

RÉSULTAT

316

5 - BILAN

La Commission inter-régionale Égalité Femmes-Hommes des Arts de la Rue est née en février 2019 sous l'impulsion de 3 fédérations régionales, 2 nouvelles fédérations ont rejoint ce chantier depuis. Cette commission travaille de manière inédite à l'articulation d'un **chantier commun** et **co-construit** entre 5 fédérations. Ce sont plus de 70 personnes qui ont montré leur intérêt à ce chantier depuis sa création.

La commission s'est également structurée en créant un COPIL. Elle crée des **outils** pour diffuser l'information et elle conduit des réunions auprès de l'ensemble des adhérent·e·s pour les tenir informé·e·s de ses avancées et les invite à participer à ses travaux.

La commission développe des **partenariats**, crée une **méthodologie** de travail commune, mutualise ses **réflexions**, produit des données et mène un travail de **sensibilisation** auprès des professionnel·le·s, des pouvoirs publics et du public.

La covid-19 ne facilite pas le travail **militant**. Toutefois, la commission ne cesse de s'imaginer et de s'inventer.

En 2021, elle s'est lancée des défis en imaginant des **formations**, répondant à des **appels à projets** du Ministère et travaillant à **intégrer** de nouvelles fédérations des Arts de la Rue. Ces projets trouveront leur mise en opérationnalité en 2022 et 2023. En 2022, la commission travaillera à multiplier ses partenariats avec des associations de **prévention** et de **sensibilisation** ainsi qu'avec les autres acteurs et catrces du secteur.

6 - PARTENAIRES DES FÉDÉRATIONS

La Fêrue, **Fédération des Arts de la rue en Île-de-France** est soutenue pour l'ensemble de ses activités par la DRAC Île-de-France et la Région Île-de-France, par la Ville de Paris pour la mise en place des Rues Libres et par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports pour l'organisation de la formation Accueil de la parole des victimes.



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

AuRA, **Fédération des Arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes** est soutenue pour l'ensemble de ses activités de structuration du réseau en région par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes; par le Ministère de la Culture pour le Matrimoine et par la Métropole de Lyon pour l'étude-action 1^{er} Travaux Publics.

Soutenu par



Grand'Rue, **Fédération des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine** est soutenue pour la structuration du réseau par La Région Nouvelle-Aquitaine et au fonctionnement par le Département de la Gironde.



Le Pôle Nord, **Fédération des Arts de la Rue Hauts-de-France** est soutenue pour le rayonnement artistique et culturel par la Région Hauts-de-France.



La **Fédération Nationale des Arts de la Rue**, est soutenue pour l'ensemble de ses activités par la Direction Générale de la Création Artistique.

Soutenu par

